

**Institut pour l'égalité
des femmes et des hommes**



**Instituut voor de gelijkheid
van vrouwen en mannen**

La ségrégation verticale

EWETA – 19 novembre 2025

Philippe Halasz-Baradlay

Stakeholder Manager – Entités Fédérées



Institut pour l'égalité
des femmes et des hommes

Instituut voor de gelijkheid
van vrouwen en mannen

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

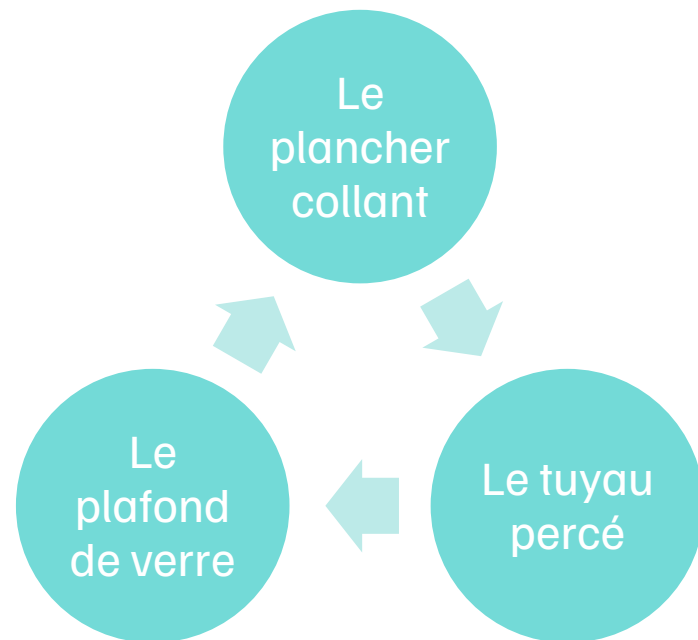
- Loi du 16 décembre 2002
- Organisme de promotion de l'égalité – Equality Body
- Mission :
 - Garantir et promouvoir **l'égalité des femmes et des hommes** ;
 - Combattre toute forme de **discrimination et d'inégalité basée sur le sexe** (incl. grossesse, maternité, responsabilités familiales, identité de genre, etc.).

Domaines d'activité



La ségrégation verticale

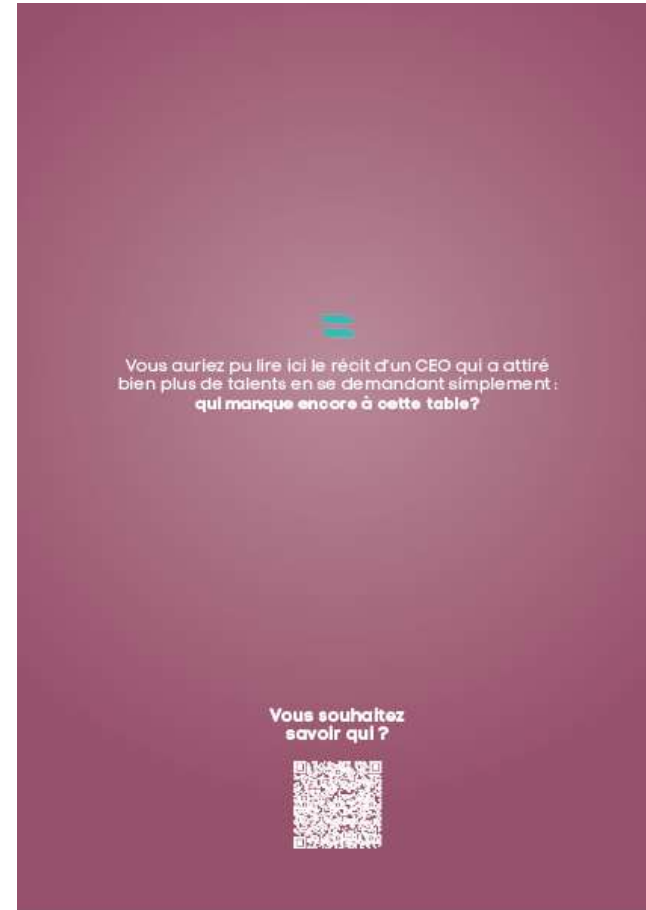
Définition : La ségrégation verticale fait référence à l'inégalité dans la répartition des hommes et des femmes dans les différents niveaux hiérarchiques.



Constats généraux

- Inégalités H/F persistantes sur le marché de l'emploi
 - Taux d'emploi (9% d'écart de taux d'activité) ;
 - Sous-représentation des femmes dans certaines fonctions et secteurs ;
 - Écart salarial (7% par heure prestée)

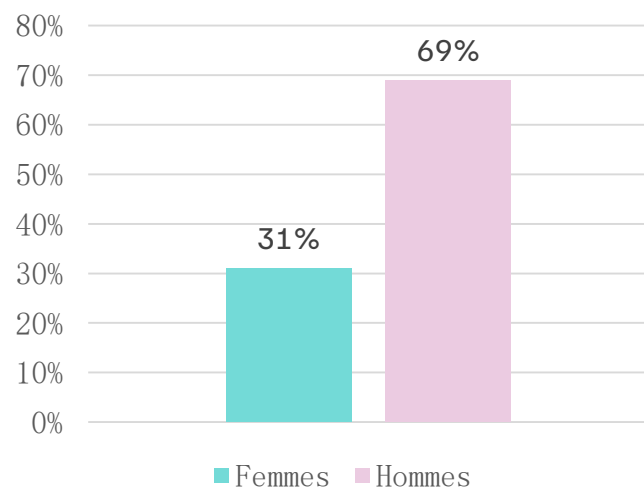
! Intersectionnalité !



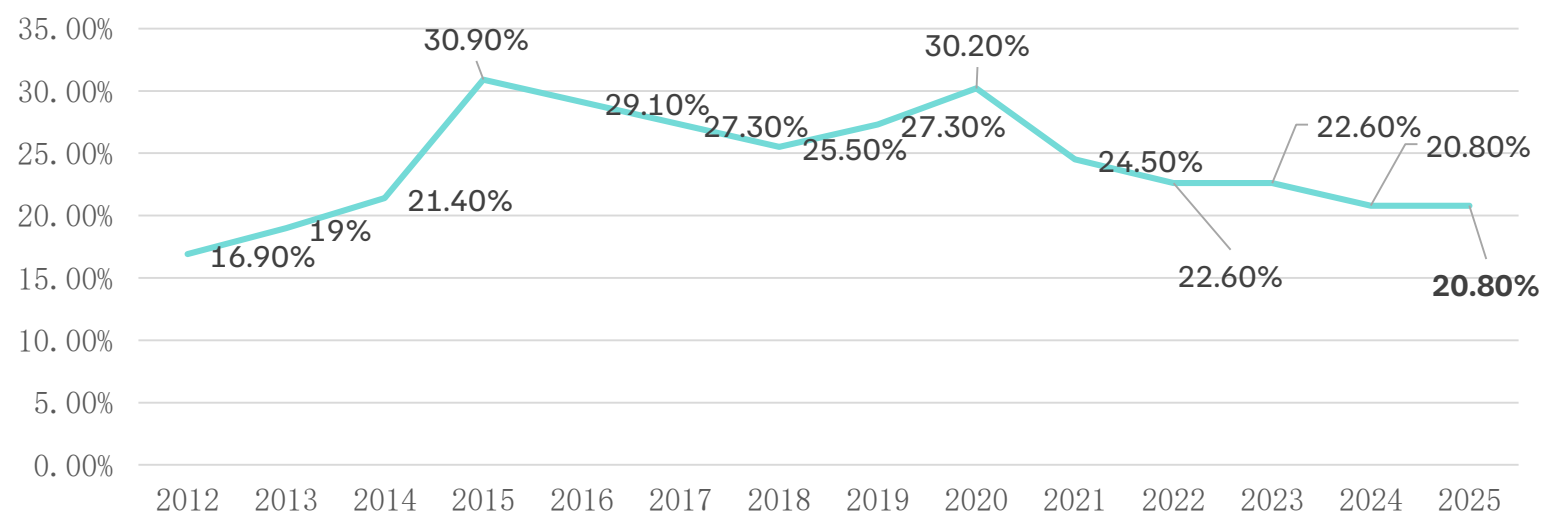
Constats ETA wallonnes

57% de l'emploi en Belgique se situe dans une PME

Répartition générale F/H



% de femmes à des postes de direction au sein des ETA

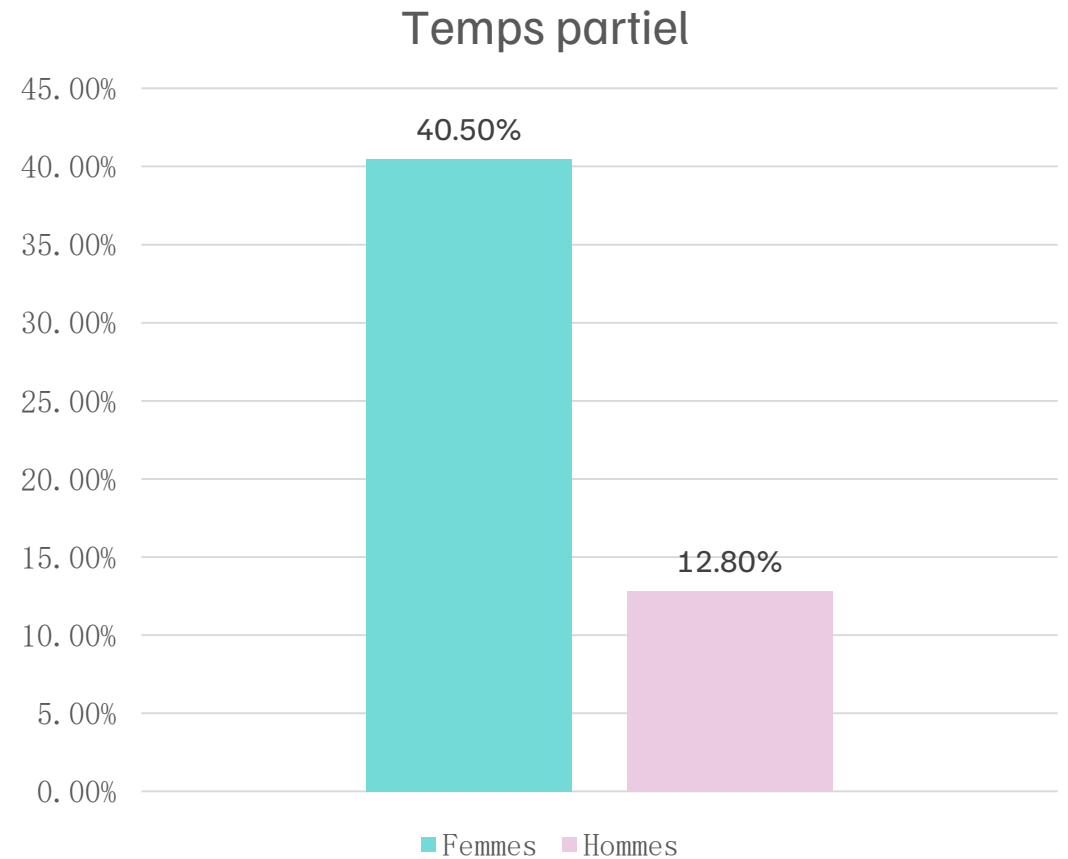


Une culture organisationnelle inclusive (1)

- Instaurer un environnement de travail respectueux ;
- Mettre en avant des modèles internes ou externes ;
- Partager les objectifs en matière de diversité ;
- Adopter un langage inclusif.
- Augmenter le sentiment d'appartenance ;
- Retenir les talents ;
- Recruter des profils diversifiés ;
- Améliorer les performances de l'entreprise ;
- Valoriser les collaborateur·trice·s.

Une culture organisationnelle inclusive (2)

- Un équilibre vie privée – vie professionnelle valorisé ;
- Travail flexible :
 - Autonomie et responsabilisation des collaboratrice·teur·s ;
 - Télétravail ;
 - Horaires variables ;
 - Etc.
- Intégration et « limitation » des temps partiels ;
- Des formations réellement accessibles à toutes et tous.



Lutte contre le harcèlement (sexuel)

- Développer une approche globale qui combine écoute, formation, communication et réponses adaptées ;
- Former le personnel à reconnaître et agir face à une situation ;
- Communiquer sur les politiques de prévention et procédures existantes ;
- Adopter une réponse claire et adaptée aux comportements inappropriés.
- Protéger ses collaborateur·trice·s ;
- Lutter contre l'absentéisme et la perte de motivation ;
- Répondre correctement aux obligations légales en matière d'emploi ;



42% de
femmes
victimes

Critères objectifs et transparents dans les processus RH

- **Analyser les critères de sélection et d'évaluation ;**
- Intégrer des critères objectifs et transparents ;
- Revaloriser les compétences dites « féminines » ;
- Analyser les données RH sous l'angle du genre.
- Lutter contre les biais à l'embauche et lors des promotions ;
- Identifier les réels besoins en terme de compétences ;
- Trouver les profils adéquats et retenir les talents ;
- Identifier d'éventuelles inégalités.



Lutter contre les biais et stéréotypes

- Former aux stéréotypes de genre et biais inconscients :
 - Les stéréotypes de genre fonctionnent comme des raccourcis mentaux ;
 - Ils influencent nos jugements, nos comportements, nos décisions ;
 - Les compétences valorisées sont souvent des compétences dites « masculines » ;

Spécificités
des ETA



Ressources

- [Genderatwork.be](#)
 - [Guide pratique pour employeurs](#)
 - [Boîte à outils pour employeurs inclusifs](#)
 - [Mesures inspirantes](#)
 - [Bonnes pratiques](#)
- [iefh.be](#)
 - [Travail et paternité](#)
 - [Guide « grossesse au travail »](#)
 - [Guide « PMA et travail »](#)
 - Etc.



Institut pour l'égalité
des femmes et des hommes

Instituut voor de gelijkheid
van vrouwen en mannen

Merci !

Informations et signalements :

Numéro gratuit : 0800/12.800

egalite.hommesfemmes@iefh.belgique.be

igvm-iefh.belgium.be